



HAL
open science

Les formes de la globalisation économique

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. Les formes de la globalisation économique. La globalisation, un monde prospère de paix ou un monde de dominations et d'exclusions?, Université des Sciences Sociales de Grenoble, 1999. hal-03166155

HAL Id: hal-03166155

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-03166155v1>

Submitted on 11 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les formes de la globalisation économique

Jacques Fontanel

La globalisation, un monde prospère de paix ou un monde de dominations et d'exclusions?

Université des Sciences Sociales de Grenoble,
Grenoble, 1999

Résumé : La globalisation s'applique à tous les secteurs de la vie sociale, pour les marchés des biens et services, le financement international, le marché du travail, l'action des Etats et des organisations internationales spécialisées. On assiste à une déréglementation, une désintermédiation et un décloisonnement des marchés financiers, mais aussi au contrôle des politiques économiques des Etats par le canal d'organisations économiques internationales dédiées. Le système de la concurrence est privilégié. Les dangers relatifs à l'existence de marchés dérivés facilitant une spéculation internationale dangereuse pour les équilibres économiques sont soulignés, au même titre que l'importance excessive des grandes firmes multinationales, au pouvoir économique très étendu, qui ne favorisent pas le développement économique de l'ensemble des pays.

Summary: Globalisation applies to all sectors of social life, for the markets of goods and services, international financing, the labour market, the action of states and specialised international organisations. We are witnessing deregulation, disintermediation and specialization of the financial markets, but also the control of the economic policies of states through dedicated international economic organisations. The competition system is favoured. The dangers relating to the existence of derivative markets facilitating international speculation that is dangerous for economic equilibrium are underlined, as is the excessive importance of large multinational firms, with very extensive economic power, which do not favour the economic development of all countries.

Globalisation économique, marchés financiers, spéculation internationale, marché du travail, concurrence économique

Economic globalisation, financial markets, international speculation, labour market, economic competition

La globalisation prend plusieurs formes (Tableau n°3)

Tableau n° 3 - Les formes de la globalisation

Formes	Caractéristiques
Marchés	Les marchés sont intégrés, il n'y a pas d'autres actions économiques que celles définies dans les marchés. Ils rendent possible la recherche, le développement, la production, la distribution et la consommation des processus, des produits, des services à une échelle mondiale, en utilisant des instruments comme les brevets, les bases de données, les nouvelles technologies de l'information, les communications, les transports et les infrastructures.
Stratégies des firmes	Les décisions économiques sont prises sur une échelle mondiale. L'entreprise se situe délibérément sur le marché mondial compétitif, elle cherche des alliances stratégiques et établit des règles d'action qui tiennent compte de la réalité de la compétition mondiale. La coopération permet d'avoir accès aux technologies complémentaires et aux marchés étrangers, de réduire le cycle de vie des produits, de partager les coûts du développement du produit, ou d'élargir le recours aux ressources financières. Cependant, les sociétés peuvent s'étendre, se relocaliser, se décentraliser, mais elles doivent conserver leurs racines et créer de forts liens avec les communautés si elles veulent exceller.
Politique	Du fait du rôle décroissant des Etats dans la vie économique et de la définition de nouvelles règles et institutions nationales adaptées, on assiste à la mise en place progressive d'instances ou organisations internationales fixant les règles du marché mondial. La mise en place d'un pouvoir central mondial (ou européen ¹⁸) est évoqué.

¹⁸ Quermonne, J.L. (1997); Vers un gouvernement économique européen, in Crise et puissance, Colloque international en hommage à Louis Reboud, CUREI, Espace Europe, Grenoble.

La libéralisation des échanges passe par l'abaissement des droits de douane, l'élimination des restrictions quantitatives et le refus du dumping.

- Les industries nationales ne devraient être protégées que par les tarifs douaniers, de préférence à toute autre mesure commerciale, et l'abaissement des droits de douane est complété par leur consolidation négociée. Les mesures para-tarifaires ou non tarifaires prennent une importance grandissante au fur et à mesure que le niveau de protection tarifaire s'abaisse. L'OMC a demandé aux Parties contractantes de notifier les obstacles non tarifaires qu'elles subissent. Ils sont de plusieurs ordres : les formalités administratives et douanières à l'importation, les normes relatives aux produits d'importation (règlements sanitaires, par exemple), la participation de l'Etat au commerce, le régime des licences et les droits compensateurs.

- Le contingentement élimine partiellement les importations et il réduit l'importance en volume du commerce international. Il est donc prohibé, mais il admet des exceptions, en particulier en faveur i) des marchés agricoles, ii) des pays ayant subi une baisse importante de leurs réserves monétaires du fait du déficit de leur balance des paiements (après accord du FMI), iii) et plus généralement des pays en développement (à condition que ces mesures ne soient pas discriminatoires et qu'elles soient autorisées par l'OMC). Les restrictions quantitatives n'ont cependant toujours pas été totalement éliminées ces dernières années.

- L'OMC condamne le dumping. Pourtant, le dumping résulte souvent de la politique de vente des entreprises, alors que les accords de l'OMC engagent les Etats. Les législations nationales sont donc amenées à s'ingérer dans la vie économique des entreprises. Il arrive fréquemment que les Etats mènent aussi des politiques industrielles fondées sur le développement de certains secteurs, sur la conquête des marchés extérieurs et même sur la recherche de monopole à l'échelle mondiale. Le conflit qui oppose Boeing et Airbus est un exemple très éclairant de cette ambiguïté.

- La présence des firmes multinationales conduit les Etats à développer des réglementations particulières afin de réduire les effets néfastes des implantations étrangères. Les mesures commerciales en relation avec les investissements étrangers (ou TRIM, Trade Related Investment Measures) portent généralement sur les règles de contenu local (comportant une obligation d'achats minimaux de composants d'origine nationale pour qu'un bien soit exempté des droits de douane), d'équilibre du commerce extérieur (imposant une couverture des importations de la firme par rapport à ses exportations), ou de performances minimales à l'exportation. Cette forme de protectionnisme est ambiguë et prête souvent à des prises de positions contradictoires des Etats.

Les négociations commerciales multilatérales constituent l'essence même du rôle de l'OMC, mais malgré la demande pressante des Etats-Unis pour une nouvelle négociation (Round), celle-ci ne sera probablement pas engagée avant l'an 2000. Plusieurs dossiers n'ont pas encore trouvé de solutions collectives, notamment ceux des transports maritimes, des services financiers, de l'aéronautique, de l'acier, des marchés publics des télécommunications, ou de l'audiovisuel. Une nouvelle contestation du multilatéralisme, fondée notamment sur la concurrence déloyale et la politique sociale, est même apparue. L'exclusion de la clause sociale risque de remettre en cause les acquis sociaux des travailleurs. Au moins à court terme, la recherche du bien-être des nations implique parfois le recours au protectionnisme, même si les politiques d'intervention sont parfois si ardues, qu'il est préférable, selon Krugman, de laisser fonctionner le marché, pourtant non optimal. Les Etats-Unis se plaignent des pratiques déloyales, au point d'envisager la mise en place d'une politique industrielle et d'appliquer "l'Omnibus Trade and Competitiveness Act" conduisant à des mesures de rétorsion à l'encontre du "tricheur" (clause de sauvegarde, droits compensateurs, intervention anti-dumping). L'emploi des sections 301 et super 301 (créée en 1988) permet la mise en accusation des pays aux pratiques discriminatoires par les Etats-Unis. Cette attitude américaine est en contradiction avec le multilatéralisme. En outre, le développement des zones marque aussi un fractionnement et un détournement des échanges internationaux. Avec l'ALENA, les Etats-Unis pourront bénéficier de la main d'oeuvre mexicaine, remettant ainsi partiellement en cause leurs relations avec l'Asie. Enfin, la question des liens entre les fluctuations des taux de change et le commerce international reste entière. L'Uruguay Round n'a pas vraiment abordé la question pourtant cruciale des désordres monétaires. Maurice Allais a proposé d'ailleurs, à juste titre, la fusion entre le FMI et le GATT afin d'éviter ces effets pervers.

La globalisation financière¹⁹

Les flux du capital (flux monétaires et financiers, investissements directs à l'étranger, investissements de portefeuille et diverses transactions financières, notamment spéculatives) sont les premiers catalyseurs du capitalisme global. Pour Aglietta, Brender et Coudert²⁰, le développement des investissements directs à l'étranger fut d'abord caractérisé par le transfert de surplus de capital des pays de l'OCDE vers les pays du Tiers-

¹⁹ Heilleiner, E. (1996), Post-globalization : is the financial liberalization trend likely to be reversed?, in Boyer et Drache, Op.Cit.

²⁰ Aglietta, M., Brender, A., Coudert, V. (1990), Globalisation financière: l'aventure obligée, Economica, Paris.

Monde par le canal de la Banque mondiale. Dans un premier temps, les pays du Nord s'enrichirent avec cette opération. Puis, avec la crise économique, les pays développés se sont à leur tour endettés et les pays du Sud ont alors très partiellement financé le développement économique du Nord. Cependant, il en a résulté le recyclage des capitaux japonais en faveur des pays de l'OCDE abandonnant ainsi les pays en voie de développement (qui ne reçoivent désormais que 2% de ces flux, contre plus de 50% à la fin des années 70).

La globalisation a reçu l'aide puissante des Etats développés, lesquels, influencés par le mouvement libéral, ont pris la décision, depuis deux décennies, d'abolir leurs contrôles sur le capital, ce qui permet à celui-ci de passer les frontières pour s'investir dans les terrains les plus productifs. Cette libéralisation avait aussi pour objet de discipliner les actions gouvernementales trop influencées par les débats électoraux et de donner la possibilité aux individus de diversifier leurs portefeuilles financiers afin de réduire ainsi leurs risques et leur vulnérabilité patrimoniale. Enfin, elle répond à la demande croissante des firmes multinationales et financières, qui ont été des groupes de pression influents, de respect de la règle des 3D : désintermédiation, décloisonnement et déréglementation.

- La déréglementation conduit à la suppression progressive des règlements et des contrôles en matière de fixation des prix des services bancaires, avec la suppression du contrôle des changes, la libéralisation des taux d'intérêt à long terme, la création de nombreux produits financiers, le développement des marchés dits dérivés (avec les risques énormes qu'ils font peser sur les institutions financières).

- La désintermédiation suppose la titrisation (securisation en anglais), notamment par le canal des bons du Trésor ou des obligations d'Etat. Engagée par la société Merrill Lynch en 1977, elle conduit à la disparition progressive de la frontière entre le liquide et le moins liquide.

- Le décloisonnement des marchés nationaux conduit à la progressive indifférenciation entre le long et le court terme, à l'effondrement de la barrière du marché des changes et des marchés financiers, et à l'ouverture de la bourse et du marché des créances des Etats et des grandes firmes aux opérateurs étrangers²¹.

Il y a eu peu de résistance à cette coalition nationale des néo-libéraux et des groupes d'affaires internationaux. Quels en sont la réalité et les effets?

²¹ Fin 1992, en France, les non-résidents détenaient un tiers de la dette publique négociable.

a) Des effets limités quantitativement

L'économie mondiale est caractérisée par la montée en puissance de la finance internationale, par la globalisation financière, qui devrait amener, selon les théories libérales, une meilleure allocation du capital dans l'économie mondiale. Mais il y en résulte, au moins dans un premier temps, une instabilité accrue et des crises boursières et cambiaires récurrentes. Le dysfonctionnement du système monétaire international est à la fois une cause et une conséquence de ce phénomène. Les transferts, qui allaient auparavant des pays développés vers les pays en développement, répondent maintenant à une logique Nord-Nord (ce qui conduit à une logique de finance directe de type triadique), en même temps que les programmes d'ajustement du FMI cherchent à éliminer le déficit global des pays du Sud. Les investisseurs institutionnels²², les banques, les FMN et les Etats (principalement le Trésor américain) préfèrent dorénavant s'endetter ou placer sur le marché des titres, une technique plus souple et moins coûteuse grâce à la suppression du coût de l'intermédiation. Les marchés financiers émergents (MFE), dont la capitalisation boursière est passée de 2,5% en 1983 à plus de 10% en 1995, se développent rapidement. Le phénomène d'internationalisation de la finance est incontestable, mais il n'est sans doute pas aussi important qu'il n'est généralement supposé.

On a beaucoup parlé de la mobilité du capital et de son essor. Les résultats empiriques sont moins affirmatifs²³. Ils atténuent les effets attendus, au moins sur la période récente et indépendamment de l'accumulation de l'insécurité économique que fait planer la spéculation internationale. L'importance de la libéralisation financière est contestée.

- Il y avait plus de mobilité du capital à long terme sur une base nette à la fin du XIX^e siècle que maintenant, mais si on utilise les chiffres en valeur absolue, en relation avec la taille des économies nationales et mondiale, les résultats sont différents²⁴. Le degré de diversification internationale des investissements est étonnamment faible, 6% de moyenne pour les capitaux américains, 2% (mais en forte augmentation) pour les investisseurs japonais, 18% pour les britanniques

²² notamment

- les fonds de retraite par capitalisation, soit 7000 milliards de dollars dont 3600 aux Etats-Unis,
- les organismes de placements collectifs ou mutual funds soit 3000 milliards de dollars dont 2100 milliards de dollars pour les Etats-Unis,
- les hedge funds ou fonds spéculatifs, plus faibles mais qui pèsent terriblement sur les marchés

²³ Epstein, G. (1996), *International capital mobility and the scope for national economic development*, in Boyer et Drache, Op. Cit. p. 212.

²⁴ Epstein, G. (1996), *International capital mobility*, in *States against markets, the limits of globalization* (Boyer, R., Drache; D. Eds.), Routledge, London and New York, pp. 211-224.

21

par rapport à leurs avoirs correspondants (stock-market wealth). Cette absence de diversification existe en dépit de l'énorme volume des transactions internationales fondées sur la spéculation des « sécurités étrangères » (pourtant bien plus importantes que celles prises au niveau national). S'il y avait une grande mobilité du capital international, l'investissement national pourrait ne plus avoir de relation avec l'épargne nationale. A la suite de l'analyse de Felstein et Horioka²⁵, plusieurs études ont montré cependant que si l'on veut investir, il faut encore épargner sur une base nationale, même s'il y a pour les Etats-Unis et le Japon, compte tenu de leur influence sur l'ensemble du système financier international, une diminution certaine de la corrélation (qui reste cependant fortement significative).

- L'explosion des transactions internationales financières comparées aux échanges réels n'a pas conduit à des transferts de ressources à long terme d'une économie à une autre comme c'était attendu, malgré l'énorme accroissement de la mobilité brute des capitaux financiers à court terme.

- Compte tenu du pouvoir égalisateur que permettent les nouvelles technologies de l'information, les taux de retour des actifs financiers devraient être égaux d'un pays à l'autre. Les résultats sont ambigus, car si cette évolution a pu être vérifiée pour les actifs à court terme, elle n'a été confirmée ni pour les actifs à long terme, ni pour les investissements directs à l'étranger. Cependant, pour Zevin²⁶, le degré d'intégration des marchés du capital à court terme n'est pas plus grand aujourd'hui qu'au début du siècle

- Epstein²⁷ a étudié le taux de profit des entreprises américaines à l'étranger. Avec la réduction des coûts de transaction et des barrières internationales, on aurait pu s'attendre à une réduction des écarts des taux de profit selon les pays. Or, l'égalisation des taux de profit selon les Nations ne semble pas être (encore?) une réalité. Il n'est pas vrai que le taux d'investissement soit exclusivement déterminé par la recherche du profit optimal au niveau mondial. Il existe des divergences importantes de profits d'un pays à l'autre, notamment du fait du risque (Russie). La manière dont le système financier est organisé intervient fortement dans la performance économique

Les résultats empiriques posent à nouveau la question la question de la mobilité internationale du capital. Le soutien à la dérégulation a souvent

²⁵ Feldstein, M. & Horioka, C. (1980), Domestic Saving and International Capital Flows, *Economic Journal* 90, June.

²⁶ Zevin, R.B. (1992), Are world financial markets more open ? If so, why and with what effects ? in Banuri, T. and Sehara, J.B., *Financial Openness and National Autonomy*, Oxford University Press, Oxford.

²⁷ Epstein (1996), *Op.Cit.*

été plus politique que technique. Pourtant, il est nécessaire d'établir une structure politique de relation de pouvoir entre les débiteurs et les créanciers, qui ne disposent pas d'une information parfaite, qui subissent des relations de pouvoir conflictuelles et inégales et qui modifient constamment leurs stratégies en fonction d'intérêts plus ou moins immédiats. Les marchés financiers ne fonctionnent pas comme les autres marchés. Sur le marché des biens, on échange un bien contre de la monnaie. Sur le marché financier, un prêteur donne de la monnaie en espérant être remboursé demain. On vend le temps, dans un monde fini pour chaque opérateur, lequel ne dispose pas d'une information parfaite de celui qui lui reste. L'information est alors nécessairement imparfaite, et les relations entre les opérateurs sont asymétriques. Dans ce contexte, ce sont les Etats qui donnent confiance aux prêteurs par les mesures de confiance (*securities*) qu'ils leur offrent. Les prêteurs veulent être remboursés et les emprunteurs ne le souhaitent pas. Les premiers ont alors besoin d'un système légal qui existe bien au niveau national, mais qui est plus flou au niveau international. Ces contrats sont respectés sur la base de la menace de sanction (rationnement du crédit, menace de sanctions économiques élargies ou sabotage militaire). Avec l'affaiblissement apparente (sinon réelle) de l'hégémonie américaine, les coûts du crédit international sont aussi élevés qu'au début du siècle. Les coûts de transaction ont décliné avec l'abaissement des barrières, mais les « enforcement costs » ne l'ont pas été. Certains pays doivent faire face au rationnement de crédit. Il y a de plus en plus d'« emprunteurs réticents » (reluctant borrowers) et de "prêteurs réticents" (reluctant lenders).

Tableau n° 4 - Systèmes financiers comparatifs²⁸

Caractéristiques	Etats-Unis	Japon	Allemagne
Règles	Spécialisation des banques et sécurités.	Groupes de banques centralisées	Banque universelle
Priorités	Retour sur les actions	Appréciation du capital	Appréciation du capital
Prise de risque	Court terme	Long terme	Moyen terme
Direction	Actionnaires	Managers	Banquiers
Information	Pluraliste, conduite par les marchés des actions.	Communication de groupe élevée	Mélangée, centrée sur la banque
Les règles de l'investissement	Retours trimestriels	Essor des nouvelles technologies	Recherche de la croissance des ventes
Effets sociaux	Encouragement des acquisitions conglo-mérales	Encouragement de la diversification techno-logique	Encouragement des investissement existants.

²⁸ MacMillan, C. (1996), Shifting technological paradigms, in Boyer & Drache, Op. Cit. p. 134.

Enfin, malgré le mouvement de globalisation, les systèmes financiers des grandes puissances économiques ne fonctionnent pas encore de manière équivalente (Tableau n° 4).

b) Des effets dangereux à terme

Au lieu de produire des emplois efficaces, la libéralisation financière a encouragé la spéculation et les activités financières non productives²⁹. La mobilité du capital a eu des effets négatifs sur le marché des changes, en conduisant à des niveaux de change inadaptés qui ont perturbé le fonctionnement normal du commerce et encouragé des tendances protectionnistes. Pour Susan Strange³⁰, le financement international est un vrai casino dans lequel les actifs sont échangés presque entièrement sur la base d'un profit spéculatif plutôt que sur celle d'un bénéfice réel de l'économie. Or, si on peut éviter, à titre individuel, de parier au casino, les agents économiques sont contraints de le faire, par le biais des taux d'intérêt notamment. Il faut donc ramener les mouvements financiers vers un minimum de contrôle politique si l'on ne veut pas faire « sauter la banque ». Ce nouvel ordre financier a encouragé les mouvements spéculatifs de capital au détriment des flux productifs.

- La libéralisation financière a conduit à une perte d'autonomie des politiques économiques. Avec l'interdépendance accrue des marchés et la mobilité du capital, les différences entre des taux d'intérêt nationaux ont été réduites et la capacité des gouvernements et des banques centrales à avoir des politiques fiscales et monétaires appropriées à leur économie domestique s'est avérée fortement affaiblie. Le niveau de risque converge, car les marchés financiers contraignent les pays à réduire dans une même proportion leur endettement et leur déficit. En d'autres termes, les clefs du pouvoir appartiennent à ces groupes internationaux qui sanctionnent les Etats, même s'ils n'ont pas toujours la cohérence nécessaire pour mener une politique rationnelle et efficace.

- La libéralisation a été largement soutenue par la Commission européenne, malgré la remise en cause provoquée par la crise financière de 1992/3, qui a plutôt ralenti la coopération monétaire européenne au lieu de l'accélérer. La libéralisation financière a réduit les solidarités entre Etats et le gouvernement allemand n'a pas été capable d'influencer les actions de la Bundesbank, laquelle de son côté a été confortée dans son action par le soutien d'une opinion publique allemande peu désireuse

²⁹Pilhon, D. (1995), Les mutations du système financier international, Cahiers Français n° 269, p. 11-17.

³⁰ Strange, S. (1986), Casino Capitalism, Blackwell, Oxford.

d'abandonner le mark (et le mark fort). Londres veut conserver sa place financière et ne souhaite pas être dans un régime dominé par le mark. Le Royaume-Uni ne souhaite pas de la régulation de Bruxelles qui s'oppose un peu trop à son gré à son libéralisme. Le coût de l'unité monétaire européenne peut alors être jugée trop élevée eu égard à l'intérêt de la libéralisation financière. La Grande-Bretagne, qui dispose d'un puissant réseau financier, aussi bien traditionnel que nouveau, ne désire pas un contrôle de ces flux. La libéralisation et la dérégulation peuvent attirer les capitaux, ce qui constitue une politique de type « mercantiliste » d'appel des capitaux en faveur de son économie nationale. La principale force soutenant la globalisation financière est politique, pas technologique.

Pour Henri Bourguinat³¹, les marchés dérivés sont très dangereux, pour trois raisons principales :

- Le risque domino signifie le risque d'effondrement du système financier par la simple défaillance d'un grand opérateur. En effet, il s'y négocie des titres spéciaux qu'on appelle les options, qui sont des contrats d'assurance qui permettent de se prémunir contre des hausses ou des baisses non souhaitées. Le prix de l'option est une prime d'assurance et l'option le contrat d'assurance. Or, il y a une spéculation considérable sur les options Il y a 3 types d'intervenants : les hedgers (acheteur) souhaitant limiter leurs pertes en achetant des options, les spéculateurs et les arbitragistes qui jouent sur les incohérences des marchés au comptant ou à terme pour encaisser des gains peu risqués, mais peu importants à l'unité. Il n'existe pas de limitation à la perte potentielle du spéculateur et des institutions qui émettent initialement ces options. La perte d'un vendeur d'option peut être considérable et s'il y en a un qui est défaillant, tout le système peut se gripper.

- Le risque rétroactif indique que le gonflement des opérations sur les marchés dérivés assèche le marché des titres réels. En France, les échanges en termes d'indice CAC 40 du MATIF ont été 2 fois supérieurs à celui de l'ensemble des transactions sur action.

- Le risque systémique, qui est l'addition des deux précédents, peut conduire à une crise financière généralisée par dysfonctionnements cumulatifs. Il n'existe pas de théorie mathématique susceptible d'aider les opérateurs ; dans ces conditions, le contrôle des opérateurs est d'autant plus difficile à réaliser que les engagements des banques sur les marchés dérivés figurent hors bilan et représentent souvent 5 ou 6 fois le montant des capitaux propres. Enfin, la concentration des opérations dérivées accroît considérablement le risque global. Fin 1992, les banques américaines contrôlaient 90 % du marché des produits dérivés aux Etats-

³¹ Bourguinat, H. (1995), La Tyrannie des marchés, Economica, Paris.

Unis ; cette concentration reste trop importante, car elle laisse planer une menace de crise financière au cas où, même avec l'aide probable du FED, une des 7 grandes banques américaines venait à faire faillite. Ces marchés atteignent une ampleur et une complexité qui les rendent incontrôlables. La globalisation financière a accru le risque systémique de crise financière, du fait de la spéculation qui est susceptible de déclencher une perte de confiance internationale, des turbulences politico-sociales, une propagation internationale de l'onde de choc et un effet pernicieux de contagion. L'effet de panique peut avoir un effet dévastateur, et ce d'autant que les réserves de change des grands pays industrialisés sont deux fois moins importantes que le montant quotidien des transactions sur le marché des changes. La globalisation consacre la suprématie des forces du marché sur les politiques économiques. Ce sont les marchés qui décident si les politiques économiques sont bonnes. L.

Pour la théorie libérale, ce marché financier global permet d'accroître l'efficacité du système de financement, par une meilleure allocation des capitaux entre pays et secteurs d'activité. Il y a une baisse du coût de financement, mais cela profite surtout aux FMN, et peu aux PME. Les finances sont déconnectées de la production. Il y a une dilatation de la sphère financière, qui a quadruplé depuis 1980 pour atteindre quotidiennement 1200 milliards de dollars. Les nouveaux acteurs de la finance internationale recherchent la liquidité et la rentabilité financière à court terme, alors que les entreprises ont besoin de financements durables. Les investissements de portefeuille à but spéculatif (26,2 milliards de dollars entre 1976 et 1980 contre 620,5 milliards de dollars en 1993) ont supplanté les investissements directs industriels et commerciaux (respectivement 39,5 et 173,4 milliards de dollars pour les mêmes périodes) dans les mouvements internationaux des capitaux. Il existe d'ailleurs une dialectique entre la globalisation et l'instabilité financière. Les innovations financières protègent les agents économiques contre l'instabilité des taux d'intérêt et de change. Les produits dérivés (instruments à terme, options, swaps) constituent de nouveaux facteurs d'instabilité, malgré leur efficacité dans la gestion des risques de change et des taux d'intérêt. Pour les libéraux, la mondialisation est cependant inéluctable, les remèdes seraient pires que le mal. Pour les keynésiens, les marchés financiers sont instables par nature et incapables de s'autoréguler. La spéculation l'emporte sur les activités productives. Il faut donc une intervention des autorités publiques, avec une coordination des politiques économiques, l'envoi de signaux cohérents au marché, une taxation ou une réglementation afin de stabiliser le Système financier international. Il faut freiner la mobilité des capitaux et les opérations de nature purement spéculatives. Cependant, Etats-Unis et le Royaume-Uni obtiennent des

revenus importants du secteur financier et ils ne tiennent pas au contrôle international, qui réduirait leur avantage comparatif.

L'hypothèse du déclin de l'Etat du fait des changements technologiques n'est pas totalement plausible. L'émergence des transferts de données électroniques ne justifie pas plus la dérégulation financière que le marteau ne justifie son utilisation agressive. La technologie n'est pas le seul facteur de création de la mobilité du capital. La puissance et la politique des Etats, qui décident presque souverainement de leur position à l'intérieur du système économique international, établissent le contexte de cette mobilité internationale du capital. Le choix n'est pas entre le marché libre des actifs financiers ou la protection. La soi-disante parfaite mobilité du capital intervient lorsque les pays créditeurs ou débiteurs mettent en place des structures internationales et nationales spécifiques et développent clairement les règles énoncées du jeu pour faciliter la mobilité. Or, les marchés internationaux des crédits ne peuvent pas se contrôler eux-mêmes. L'optimisation de la mobilité du capital a besoin d'un processus politique et d'institutions renforçant les marchés financiers internationaux. Si les groupes en faveur de l'ouverture sont suffisamment puissants, une stratégie d'investissement peut alors être décidée pour attirer les capitaux. De manière paradoxale, alors que les gouvernements devraient surveiller constamment les marchés financiers, les Etats ont perdu beaucoup de leur autonomie durant ces 20 dernières années, les politiques monétaires et fiscales étant alors mises sous étroite surveillance des prêteurs financiers internationaux. La libéralisation est un facteur de choix. Il n'y a pas de déterminisme technologique. Le refus a conduit pourtant aux menaces des opérateurs internationaux et aux mesures de rétorsions. Les systèmes varient malgré la dérégulation financière, le système allemand ou japonais différant du système anglo-saxon. De nombreux pays acceptent passivement la globalisation, même au prix du chômage. L'opposition entre les intérêts nationaux et les marchés internationaux du capital est un fait majeur de cette décennie. Si l'on a réduit les régulations financières nationales, les hommes politiques n'ont pas été capables d'établir un système de régulation au niveau international. Les marchés financiers ont un pouvoir excessif, en déterminant les flux d'investissement étrangers et en ayant donc un contrôle sur des gouvernements élus. Les plus grands Etats ne peuvent lutter contre une fièvre spéculative des banquiers internationaux. Les marchés financiers ont vaincu par défaut, devant l'incapacité des Etats à mettre en place des institutions internationales de régulation. Mais les groupes démocratiques doivent continuer à lutter contre les arrangements du libre marché. Ce sont les pouvoirs politiques, qui en dernier ressort, donnent le ton sur l'arène de l'investissement international.

c) Les actions à entreprendre

Comment peut-on revenir sur cette libéralisation financière ? Certains veulent revenir à des contrôles sévères³², d'autres souhaitent une limitation de la mobilité des capitaux. James Tobin a proposé que les gouvernements imposent une petite taxe sur chaque transaction « spot » de change étranger, voire sur tous les mouvements financiers en devises. Elle n'aurait pas d'influence sur les flux de capitaux à long terme, mais elle réduirait la spéculation, en accroissant le poids que les participants du marché donnent aux fondamentaux à long terme par rapport aux opportunités spéculatives immédiates. En fait, il s'agirait de jeter quelques grains de sable dans les roues de la finance internationale. Le PNUD estime qu'un impôt réduit à 0,05% découragerait les mouvements intempestifs de la spéculation et rapporterait 200 milliards de dollars par an, soit le quadruple de l'aide internationale actuelle. Les lobbies financiers seraient alors contrôlés. Cette proposition a fait l'objet de nombreuses critiques, malgré l'intérêt de la procédure, notamment de la part des banques et des FMN. Pour la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), les coûts de l'ouverture financière étant collectifs (perte de politique autonome, instabilité financière croissante, etc.), ils sont anonymes dans leur incidence, alors que les profits pour certains agents économiques (financiers internationaux, entreprises, rentiers) sont importants. Leur pression politique ne rencontre que peu de résistance. Il faut attendre une véritable nouvelle crise financière internationale pour qu'une action de retour soit envisagée, imposant aux gouvernements des contrôles des capitaux. A moins que l'opinion publique ne soit avertie que son emploi, sa richesse et sa consommation sont joués au casino de la grande finance internationale, sans grand risque de gains, mais d'importantes potentialités de pertes.

Les Etats-Unis ont la même stratégie que la Grande-Bretagne, et ils refusent d'imposer des taxes sur les transactions financières qui pourraient effrayer l'investisseur. Il faudrait que le gouvernement américain accepte de re-réguler, du fait de la puissance financière de son économie, mais aussi de l'importance du dollar. Or, l'économie américaine n'y a pas toujours intérêt, car comme sanctuaire du capitalisme il attire toujours les capitaux. Si un seul grand pays, les Etats-Unis par exemple, mène une politique libérale, il exerce un grand pouvoir, mais si tous les Etats s'engagent dans cette voie, alors le pouvoir revient aux forces privées. Il faudrait donc une homogénéisation des procédures, ce qui a été le cas pour la politique contre le blanchissement de l'argent de la drogue,

³² Glyn, A. (1986), Capital flight and exchange controls, *New Left Review*, 155, pp.37-49

notamment à l'encontre de la Suisse. Pourtant, pour l'OCDE, cette libéralisation financière croissante mine la position financière dominante de Londres et les réformes financières de l'Allemagne et du Japon vont progressivement réduire le rôle du dollar. Il y a une croyance selon laquelle la croissante vulnérabilité débitrice des Etats-Unis envers les marchés financiers globaux devrait les encourager à accepter le système de Tobin, susceptible de limiter la spéculation déstabilisatrice contre le dollar. Il y a en outre un scepticisme accru aux Etats-Unis concernant le marché financier libre. Certains y voient l'origine du déclin des Etats-Unis. La libéralisation financière n'est pas irréversible. Ses fondements sont remis en cause, notamment par la spéculation qui ne permet guère la stabilité du système. La coopération des Etats apparaît de plus en plus nécessaire.

La globalisation du marché du travail

Le marché du travail, modelé par plusieurs décennies de cohabitation entre l'influence keynésienne et le libéralisme semble maintenant dominé par celle du libéralisme et du post-fordisme. Le Tableau n° 5 met en évidence les principaux principes de ces théories et pratiques.

Tableau n° 5 .. Le fonctionnement du marché du travail selon les trois théories dominantes, d'après Boyer et Drache³³

Normes	Bien-être dans la pensée libérale	Bien-être chez les post-fordistes	Bien-être chez les keynésiens
Degré de couverture universelle	Programmes avec des objectifs et des mo-yens bien déterminés	En diminution. Pas de nouvelles initiatives	Programmes à objec-tifs universels
Instrument financier	Etroitement fondé sur la participation au marché du travail, les paiements sont le fait des individus et des employeurs.	De plus en plus de contributions individuelles et de moins en moins de contribu-tions pour les emplo-yeurs.	Les employeurs et l'Etat sont les prin-cipaux contributeurs
Salaires sociaux	En diminution. Une part plus importante des dépenses de santé et d'éducation revient aux individus. Le bien-être collectif est supposé dépendre des capacités expor-tatrices.	De moins en moins importants. Les individus doivent travailler plus long-temps, dans des acti-vités variées, avec un salaire compétitif bien souvent décroissant.	Stables. Revenus an-nuels garantis, salaire social lié à la politique industrielle, bien-être fondé sur le régime de croissance de la pro-ductivité
Normes de redistribution	Minimale. Les impôts personnels dominant et il existe un salaire minimal garanti.	Modérée. Les inéga-lités sont croissantes, le chômage de plus en plus important et les revenus familiaux ont des sources multiples.	Système de redistri-bution par l'impôt
Syndicats	Faible présence dans les entreprises et la société	Faible présence dans les entreprises et la société.	Forte présence du pouvoir syndical.
Formation	Dépend du secteur privé, mais existence de subventions des employeurs, apprentissage de tâches multiples	Faible priorité nationale. Flexibilité re-commandée.	La formation est un facteur de sécurité du revenu. Recherche de la multi-compétence.

L'organisation du travail basée sur les principes fordistes est révolue. Les grandes entreprises japonaises ont développé un mode de production original, le toyotisme, fondé sur les principes « zéro défaut, zéro stock, zéro délai ». Elles élargissent les idées fordistes de l'économie

³³ Boyer & Drache, Op. Cit. p. 41.

de productivité par le temps, aux gains d'espace et de matières premières. La production au plus juste (lean production) réduit les coûts. Alors que dans le système fordiste, la production est poussée par les bureaux d'étude en amont vers la recherche du produit consommable par tout le monde, elle va dorénavant à la rencontre des besoins différenciés des clients. Le toyotisme, c'est le fordisme à l'envers. C'est une production « maigre » fondée sur le *kanban* (gestion par les stocks), qui autorise une amélioration régulière de l'adéquation entre les desideratas des clients et les produits offerts. L'accent est mis sur la qualité, les ouvriers sont alors mobilisés pour en fixer le niveau, ils deviennent alors des hommes-projets et des cellules de production autonomes et intégrées, aux tâches enrichies. C'est l'automation des travailleurs. Il commence à y avoir une crise du toyotisme. Le système du « juste-à-temps » entraîne un gaspillage social des ressources. Le toyotisme n'est pas la fin de l'histoire (Tableau n° 6).

Tableau n° 6 - La production « au plus juste » ou le toyotisme comme type idéal de production³⁴

Système de production	Modèle de productivité	Etude du produit
Amélioration continue (Kaizen)	Gestion du temps	« Top-of-line engineering » Ingénierie de niveau supérieur
Travail d'équipe	Sous-traitance Travail sans supervision, auto-dirigé, mais sans autogestion collective.	Court cycle d'études et de « design »
Zéro perte de temps	Multi-compétence	Très sensible aux goûts et choix des consommateurs
Zéro défaut	Simplification des tâches pour améliorer la qualité, mais aussi intensification du travail	Forte pression sur l'amélioration de la qualité et sur le contrôle des coûts
Innovation continue	Force de travail réduite	
Production « Just-in-time »	Flexibilité du travail	
Liberté des syndicats	Niveaux élevés de stress	
Sécurité de l'emploi	Hauts niveaux de productivité	

Sur le marché du travail, l'innovation du système fordiste résidait dans le fait que le salaire n'était plus soumis au mécanisme du marché universel. Les syndicats étaient reconnus comme instances privilégiées de négociation. Le système toyotiste est moins bienveillant, il se propose d'accroître la flexibilité, notamment dans les règles qui protègent les

³⁴ Drache (1996) Op. Cit. p. 229

travailleurs. Les droits des apporteurs de force de travail doivent être réduits dès qu'il y a conflits ou difficultés économiques. Avec l'affaiblissement des syndicats, il n'y a plus de contrepoids. L'économie globalisée est sujette aux pressions compétitives et les directions veulent toujours plus de pouvoir pour organiser en détail la production. Dans les filiales étrangères, il n'est pas évident que la sécurité de l'emploi soit assurée. Le modèle reste aussi fortement fordiste dans l'assemblage des opérations et la conduite de la réduction des coûts par l'objectif de l'amélioration continue, même si ce sont les ouvriers et non les ingénieurs qui trouvent les solutions aux goulots d'étranglement. On aboutit à une intensification croissante du travail. La réduction des salaires et des droits ("entitlements" selon Amartya Sen) n'a pas amélioré la situation des offreurs de travail dans un monde compétitif. Comme le pense l'usine Toyota, aucune machine ne peut espérer égaler la flexibilité des travailleurs et leur capacité au changement. La production « au plus juste » (travail en équipe, communication et utilisation efficaces des ressources, zéro défaut, zéro stocks, moins d'espace pour l'entreprise et moins d'inputs de travail) ne donne pas plus de pouvoir aux travailleurs, bien au contraire. Elle accroît les pouvoirs de la direction en développant une idée spéciale de l'entreprise citoyenne dans laquelle les intérêts des travailleurs apparaissent en auto-concurrence. Il faudrait établir un système de contre-pouvoir moderne pour protéger les droits des travailleurs des conduites arbitraires des dirigeants.

La faiblesse du pouvoir du travail en l'absence d'une coopération institutionnalisée est caractéristique. La force collective de l'offre de travail a été réduite, avec une baisse des salaires, la suppression des avantages sociaux et la précarisation, au moment même où la compétition requiert de plus fortes compétences. Les travailleurs ont moins d'opportunités de se mouvoir que les capitaux et les firmes pour utiliser, à leur profit, les raretés. La grande majorité des personnes sont attachées à leur pays, à leur langage, à leurs liens familiaux, à leur maison, à leurs droits acquis. Avec les délocalisations, le pouvoir est aux entreprises. Ainsi, on assiste à un mouvement d'entreprises vers l'Angleterre au détriment de la France, plus contraignante d'un point de vue social. Il y a de plus en plus de travailleurs pauvres, ce qui devrait encourager les firmes à opter pour les techniques de type « labour intensive ». Si les Etats-Unis ont mieux résisté au chômage que les pays européens, il faut remarquer que la plupart des emplois créés aux Etats-Unis sont de basse qualité. Avec des syndicats suffisamment forts, on peut alors améliorer les méthodes de production, le service du consommateur, l'investissement, la R&D. Un mouvement du travail affaibli conduit les entreprises vers de fausses directions productives et commerciales, même si à court terme elles bénéficient effectivement d'une réduction des coûts

La globalisation met aussi en avant les concernés collectifs de la planète. Les problèmes écologiques prennent une ampleur planétaire. L'écologie divise autant qu'elle réunit les Etats. L'Etat-nation n'est plus le niveau adéquat de solution. Mais son rôle n'en est pas pour autant négligeable dans la définition de la compétitivité. En effet, il ne faut pas oublier que l'éducation, les infrastructures, les transports, les télécommunications, généralement financés ou soutenus par les pouvoirs publics, sont des éléments essentiels de la compétitivité.

Bibliographie

- Adda, J. (1996), *La mondialisation de l'économie*, La Découverte, Paris.
- Aglietta, M., Brender, A., Coudert, V. (1990) *Globalisation financière*, Economica, Paris.
- Bairoch, P. (1996), *Globalization myths and realities*, in *States Against Markets*, Routledge, New York.
- Barre, R. ? Fontanel, J. (1991), *Principes de politique économique*, PUG, Presses Universitaires de Grenoble.
- Bourguinat, H. (1995), *La Tyrannie des marchés*, Economica, Paris.
- Boyer, R. (1995), *Mondialisation au-delà des mythes*. La Découverte, Paris.
- Boyer, R., Drache, D. (1996), *States Against Markets. The limits of organization*, Routledge, New York.
- Braudel, F. (1979), *Civilisation nationale, économie et capitalisme*, Armand Colin, Paris.
- Brunel, S. (1995), *Le Sud dans la nouvelle économie mondiale*, PUF, Paris.
- Cohen, E. (1996), *La tentation hexagonale : la souveraineté à l'épreuve de la mondialisation*, Fayard, Paris.
- Colard, D., Fontanel, J. Guilhaudis, J-F. (1981), *Le désarmement pour le développement : dossier d'un pari difficile*, Fondation pour les études de défense nationale.
- Eisner, R. (1994), *The Misunderstood Economy*, Harvard Business School, Boston.
- Englehard, P. (1996), *L'homme mondial. Les Sociétés humaines peuvent-elles survivre ?* Arléa, Paris.
- Epstein, G. (1996), *International capital mobility*, in *States Against Markets. The limits of organization*, Routledge, New York
- Feldstein, M., Horioka, C. (1980) ; Domestic Saving and International Capital Flows, *Economic Journal*, 90, June.
- FMI (1997), *Bulletin*, Volume 26 ? September.
- Fontanel, J. (1979) *Ecologie, économie et plurigestion*, Entente, Paris
- Fontanel, J., Smith, R., 1991. A European defence union? *Economic Policy*, 6(13)
- Fontanel, J. (1993), *Economistes de la paix*, PUG, Presses Universitaires de Grenoble
- Fontanel, J., Bensahel, L. (1993), *La guerre économique*, Arès, Défense et Sécurité, 13(2).
- Fontanel, J. (1995), *Economics of Disarmament*, in *Handbook of Defence Economics*, North Holland, Amsterdam.
- Fontanel, J. (1995), *Organisations économiques internationales*, Masson, Paris.

- Fontanel, J., Gaidar, E. (1998), L'avenir de l'économie russe en question, PUG, Presses Universitaires de Grenoble.
- Fukuyama, F. (1989), The end of History, *The Public Interest*, Washington.
- Friedman, H. (1991), New wines, new bottles : the regulation of capital on a World Scale, *Studies in Political Economy*, Autumn.
- Glyn, A. (1986), Capital Flight and exchange control, *New Left Review*, 155.
- Heilleiner, E. (1996), Post-globalization, in *States Against Markets. The limits of organization*, Routledge, New York
- Krugman, P. (1994), Competitiveness, a dangerous obsession, *Foreign Affairs* 73(2).
- Kennedy, P. (1995), *The rise and fall of the Great powers*, Random House, New York.
- Krugman, P. (1996), *Le libre-échange, une solution de second rang*, Problèmes économiques, September.
- Luttwak, E. (1995), *Le rêve américain en danger*, Odile Jacob, Paris.
- McMillan, C. (1996), Shifting technological paradigm, in *States Against Markets. The limits of organization*, Routledge, New York
- Ohmae, K. (1993), The rise of the region state, *Foreign Affairs* 71(2).
- Ohmae, K. (1995), *The end of the Nation-State*, The Free Press, New York.
- Pilhon, D. (1995), Les mutations du système financier international, Cahiers Français, n°269. ?
- Porter, M. (1990), *The competitiveness of Nations*, McMillan, New York.
- Quermonne, J-L. (1997), Vers un gouvernement économique européen, in *Crise et puissance*, Espace Europe, Grenoble.
- Reich, R. (1992), *The Work of Nations*, Vintage Books, New York.
- Sachs, J.D. (1995), *Consolidating capitalism*, Foreign Policy, Spring.
- Strange, S.(1986) *Casino Capitalism*, Blackwell, Oxford.
- Thurow, L.C. (1992) *Head to Head*, Morrow, New York.
- Weitzman, J. (1982), Increasing Returns and the Foundations of Unemployment Theory, *Economic Journal*, 92, December.